

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Journal d'informations de la ville du Teil

21

Mai
2017



Service Propreté



Chevaux du Paradis



Les Préalables du Festival d'Alba la Romaine


Intermarché
SUPER
LE TEIL
 OUVERTURE NON STOP DU LUNDI au SAMEDI
 Ouvert le dimanche (Juillet et Août)
 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 49 49 49


Grangier Secoval
 BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS
 ZI des Ramas
 07250 LE POUZIN
 Tél. : 04 75 63 80 62
 Mail : ent.grangier@wanadoo.fr

PATISSIER - CHOCOLATIER

VIALLET
 Espace "Entre Pont et Rhône" - 07400 LE TEIL
 Tél. : 04 75 49 10 64 • patisserieviallet@free.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
S.A.R.L. MANFIOTTO Frères
 5 chemin du Bourdary - 07400 LE TEIL
 Tél. 04 75 49 10 96


LEXTRAIT MANENT
 BTP - Réseaux Hydrauliques
 Assainissement Autonome
 Plateforme de recyclage BTP
 Z.I. Nord - 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 49 01 53
 cbm-lextrait-manent@orange.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af.
COMMUNICATION
 Réalisation et Régie Publicitaire
 Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65
 E-mail : info@afcommunication.com
 Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg
 SIÈGE SOCIAL
 10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau
 26200 MONTÉLIMAR
 L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.
 www.afcommunication.com


LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

Mutuelles de France

- Des opticiens diplômés à votre service
- Des prestations de qualité
- Lentilles de contact et solaires
- Aucune avance d'argent grâce au tiers-payant

 29, rue de la République
 07400 Le Teil
 Tél. 04 75 49 09 35 • Fax 04 75 49 52 99
 optiqueleteil@ugrmfda.fr


Berthouly
Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art
 Place Marc Berthouly - Rue René Viviani - 07350 CRUAS
 Tél. : 04 75 00 85 85 - Fax : 04 75 00 85 86
 www.berthouly.fr


reducavenue.com
SERVICE COMMERCIAL :
 **04 75 51 88 40**



édito

Chères teilloises, chers teillois,

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir cette nouvelle édition du magazine municipal de la commune de Le Teil. En ce mois d'avril, dans un contexte en perpétuelle évolution, le vote du budget s'est inscrit dans des transformations importantes pour la ville du Teil, avec notamment l'entrée dans la nouvelle communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, depuis janvier dernier.

Aussi, avec ce nouveau paramètre, il a été nécessaire d'harmoniser les taux d'imposition au niveau de l'intercommunalité. Nous avons donc choisi de stabiliser l'impôt global des ménages de la commune en restructurant les différents taux : certains augmentent mais d'autres diminuent, équilibrant ainsi la note finale pour les habitants. Je remercie l'ensemble des élus du conseil municipal de la confiance qu'ils m'ont témoignée en votant à l'unanimité le budget et sa recomposition fiscale lors du dernier conseil municipal.

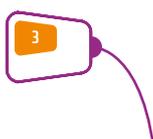
Cela permet de concrétiser d'importants projets dès cette année :

- La construction d'un nouveau réservoir d'eau afin d'améliorer la distribution chez les particuliers.
- La poursuite des travaux dans le Frayol afin de mieux sécuriser les personnes et les biens.
- La création d'un nouveau bassin d'orage quartier Grange Mathon afin de supprimer les déversements d'eaux usées dans le milieu naturel lors des épisodes pluvieux, de réduire la mise en charge du fossé de Saint Hubert et de supprimer l'inondation de la voirie.
- Le remplacement des canalisations d'eau potable Avenue Paul Langevin et Boulevard Pasteur afin de remettre à neuf les canalisations d'eau potable et les branchements plombs.
- Les travaux de réseaux rues Jean Vernet, du Vivarais et Ambroise Croizat pour mettre à neuf tous les réseaux eau potable, eaux usées et pluviales, reprendre tous les branchements et supprimer les branchements plomb, séparer les réseaux et réduire les arrivées d'eau dans le fossé Saint Hubert.
- La construction d'un nouveau groupe scolaire pour améliorer la mixité sociale et culturelle et optimiser les coûts de fonctionnement tout en poursuivant le plan pluri-annuel de modernisation des autres écoles.
- Les aménagements du temple afin de le rénover et de créer un lieu culturel d'échange et de partage.
- La finalisation du nouveau programme de rénovation urbaine qui va permettre sur une vision à 10/15 ans de transformer le cadre de vie des habitants du quartier Cœur de ville.
- La création d'une régie de territoire qui permettra le recrutement de 10 emplois en insertion dès le mois de septembre.

Avec les beaux jours, les moments de rencontre vont se multiplier sur la commune : marché des producteurs locaux, fête des voisins, préalables du festival d'Alba, fête de la musique... Autant d'occasions supplémentaires pour nous rencontrer et échanger de vive voix sur l'ensemble de ces projets 2017.

Amicalement

Olivier PEVERELLI
Maire de Le Teil



Sommaire

Edito 3

Retour en images 4

Vie municipale 8

Présentation du service eau et assainissement
Présentation du service propreté

Travaux et urbanisme 10

Renouvellement urbain
Entretien des chaussées
Zone de la Rotonde
Rue Jean Vernet, Rue du Vivarais et Rue Ambroise Croizat
Zone Entre Pont et Rhône
Avenue de l'Europe
Mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'évacuation d'eaux pluviales rue Chastagnon et impasse des Terrasses
Renouvellement de conduites et branchements d'eau potable avenue Paul Langevin et boulevard Pasteur
Loi SRU
Projet Ardèche Habitat :
Résidence Le Teillaret
Résidence Les Traverses

Economie 14

Brasserie Le Duff
Snack Route 66
Philippe Coiffeur
Le Jardin des Mômes

Tribune libre 15

Vie associative 16

Les Chevaux du Paradis

Agenda 17

Agenda des manifestations

11 janvier : Cérémonie des vœux au personnel municipal

A l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel, le Maire Olivier Peverelli, l'adjoint au personnel, Michel Jouve et le directeur général des services, Jérémy Tolfo, ont eu le plaisir de décerner la médaille d'honneur communale à plusieurs agents :

- Argent : Annie Boiron, Sandrine Coste, Elodie Valla, Martine Andreolle, Moktar Boukhalfa-Tani, Christian Carmignani, Valery Perié et Nicolas Tolfo.

- Or : Aline Marion-Roche.

Merci à eux tous pour leur implication au sein des services municipaux.



13 janvier : Cérémonie des vœux à la population

Beaucoup de teillois présents à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Elle a été l'occasion pour Bernard Noël, Président de la communauté de communes Rhône Helvie jusqu'au 31 décembre dernier de dresser un bilan de tous les projets qui ont été portés ces dernières années par la Communauté de communes. C'est ensuite Olivier Peverelli qui a présenté ses vœux à l'ensemble des habitants du Teil. Il a également présenté les projets pour l'année à venir.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour Eric Michelon, Conseiller Municipal délégué aux sports de féliciter 4 jeunes sportifs teillois : Jérémie Soler, Thomas Amardeil, Louison Rourissol et Julie Grandemange.

Deux citoyens se sont vu remettre la médaille de la ville pour leur implication dans le tissu associatif teillois : Maurice Cadenet et Michel Vignal.



19 janvier : Inauguration de l'agence Ardèche Habitat du Teil

L'ouverture de l'agence Ardèche Habitat et l'accueil de ses 14 collaborateurs a eu lieu le lundi 23 janvier. Toutes les demandes concernant Ardèche Habitat se feront désormais auprès de cette agence, située 7, Rue de la Croix Rouge dans le bâtiment de l'immeuble «Le cartonage».

Ses horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Journée continue le jeudi. Fermeture à 16h le vendredi.



21 janvier : Des sapeurs-pompiers teillois médaillés départementaux

Le samedi 21 janvier, a eu lieu la Sainte Barbe départementale du SDIS 07.



A cette occasion, le Préfet en présence de la présidente du SDIS, Sandrine Chareyre et du Président du Conseil départemental de l'Ardèche, Hervé Saulignac, a remis une récompense pour acte de courage et dévouement mention honorable, pour 5 sauvetages effectués dans la nuit du 6 janvier 2016 sur la commune de Le Teil, lors d'un feu d'habitation, à plusieurs pompiers du centre de secours du Teil :

Sergent-Chef Cousin, Sergent Guzelot, Caporal Suc Merle, Caporal Gualano, Caporal Laverdure, Sapeur Pereira-Rios, Sapeur André, Lieutenant Michelon du Centre de secours de Le Teil. Ainsi qu'à deux pompiers du centre de secours de Montélimar qui étaient intervenus également : Adjudant-Chef Gamba et Sergent-Chef Benfettoume.

Retour en images



25 janvier : Grand froid - Mobilisation de tous les services municipaux

Le service médiation, la police municipale et les services techniques ont été mobilisés durant plusieurs jours fin janvier pendant la période de grand froid : accompagnement des personnes isolées, salage, déblaiement des axes principaux et des plus dangereux ainsi que les abords des écoles ou autres structures nécessitant un accès sécurisé. Leur intervention a été discontinuée.

12 février : 4ème salon des écrivains ardéchois

De nombreux auteurs sont venus présenter leurs ouvrages lors de cette 4ème édition du salon des ardéchois qui a été inauguré en présence du Maire, Olivier Peverelli.



12 février : « Jardins d'intérieurs, concert chez l'habitant »

Plusieurs habitants du Teil ont pu se rendre chez l'habitant pour un très beau moment musical et de partage en écoutant Emma Ndobu. Concert organisé avec la SMAC07.

13 février : Conseil municipal des enfants

Cette année l'affiche du carnaval a été choisie par les conseillers municipaux enfants parmi de nombreux dessins des enfants teillois. Ils ont présenté à la presse l'affiche dessinée par les enfants de l'école Saint Etienne de Mélas.



17 février : Pièce de théâtre « l'autre rive »

De nombreux teillois se sont déplacés pour participer à la soirée proposée par le Centre Socioculturel à la salle Paul Avon pour une soirée «Participons!» avec une discussion - grignotage sur «la déviation et après ?» et sur la participation des habitants. Cette soirée a été suivie d'une pièce de théâtre sur la rénovation urbaine.

MARS - TEMPS FORTS DU MOIS DES DIVERSITÉS

Le mois des diversités au Teil c'est l'envie de croiser des idées, des personnes, de provoquer des rencontres entre les associations, des habitants, des élus, des artistes. Cette édition 2017 avait pour fil rouge « l'environnement ». Pour cette 8ème édition, de nombreuses animations ont eu lieu tout le mois de mars : projections de films, expositions, conférences, spectacles, concerts, promenades dans les rues du Teil, rencontre avec l'atelier Bivouac qui interviendra en avril Rue Kléber, création d'une permaculture, carnaval, tournoi de basket, journée de l'environnement... Il y en a eu pour tous les goûts !



Carnaval



Les Pieds s'entêtent



Atelier Gaïa Garden



Promenade contée : Les femmes dans le paysage teillois



Tournoi de basket



Retour en images

4 mars : Challenge de la ville la plus sportive ►

Le samedi 4 mars a eu lieu la remise des prix du challenge de la ville la plus sportive de l'Ardèche 2016. Valérie Gervais, Directrice des sports et Jean-Louis Ganivet, Président de l'office municipal des sports, ont été ravis de se voir remettre le 3ème prix ex æquo avec Privas, après les communes d'Annonay et de Guilherand. Merci à tous les sportifs, tous les bénévoles, tous les dirigeants, tous les partenaires des clubs sans qui cette distinction ne serait pas possible. Merci à l'Office municipal des sports. Et enfin merci au service des sports de la commune qui s'attache à entretenir les équipements sportifs en lien avec les services techniques, en coordonne l'utilisation et qui assure chaque jour l'animation et l'éducation physique et sportive pour les enfants et les jeunes du Teil.



◀ Du 6 au 12 mars : Semaine de la femme chez les commerçants teillois

Début mars, des figurines rouges ont envahies la commune et ont été installées à plusieurs endroits : c'était la semaine de la femme chez nos commerçants teillois.



Mars : Sorties scolaires au ski ►

Le service des sports de la Mairie a mis 4 éducateurs sportifs à disposition des écoles publiques du Teil qui souhaitent organiser une journée ski de fond à la station de la Chavade. 7 sorties ont été organisées et 15 classes en ont profité pour le plus grand plaisir de 350 enfants concernés.



◀ 19 Mars : Cérémonie

De nombreux teillois présents pour la journée Nationale des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et Maroc, journée sous le signe du souvenir.



5 avril : Distribution du matériel informatique dans les écoles

Le Maire Olivier Peverelli s'est rendu à l'école du centre le mercredi 5 avril en présence du Directeur de l'école Maël Renaud, de Valérie Gervais, Directrice du service des Sports et Education et de Idir Kerdjou, responsable du service scolarité pour remettre aux élèves le matériel informatique, dans le cadre du plan numérique de l'éducation nationale. Un investissement important pour la commune qui équippa à terme toutes les écoles.



Présentation du service Eau – Assainissement

Présentation du service :

Le technicien responsable du service est Monsieur Dominique ROBERT.

L'élu de référence est Monsieur Michel FAÏSSE.

Les missions du service :

Le service « eau-assainissement » fonctionne en étroite collaboration avec les services travaux, voirie-signalisation, bâtiment et urbanisme.

Dominique ROBERT assure diverses missions dans chacune de ces deux activités :

- Accueillir et informer les usagers ;
- Renseigner sur la réglementation ;
- Accompagner les abonnés dans leurs démarches pour résoudre les problèmes de casse ou de mauvais fonctionnement du réseau ;
- Donner les prescriptions techniques pour les projets de construction ;
- Contrôler les conformités vis-à-vis du règlement d'urbanisme ;
- Gérer les compteurs de l'ensemble des bâtiments communaux (80 unités) ;
- Contact privilégié entre la Mairie et les délégataires de services SAUR (Assainissement) et SUEZ-SDEI (Eau potable). En effet, il relève l'ensemble des actions menées par ces entreprises privées et rend compte régulièrement auprès de sa hiérarchie, pour analyse régulière des missions confiées dans le cadre d'un contrat de Délégations du Service Public.
- Transmissions de données auprès des services de l'Etat (DREAL, ARS...) à travers les déclarations réglementaires. Par ailleurs, un suivi des affichages au public des informations relatives aux analyses biologiques de l'eau potable desservant l'ensemble des ouvrages communaux, est assuré.

Les missions spécifiques :

Parmi ses compétences techniques, Dominique ROBERT assure aussi :

- La mission du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour le compte de la Communauté de Commune Ardèche Rhône Coiron, ceci dans le cadre d'une mise à disposition.
- Les réponses aux DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) pour les réseaux d'éclairage public et d'eaux pluviales, propriétés de la commune du Teil.



Ce qu'il faut savoir sur l'Eau potable :

Position du compteur : le compteur d'eau relève de la responsabilité du propriétaire. Sa position est la limite de propriété public/privé, il doit être en permanence accessible. Lorsque, pour des raisons historiques, le compteur se trouve dans la cave par exemple, la canalisation située sous domaine privé appartient à la Commune, le propriétaire de l'habitation ne peut donc pas y intervenir, ceci pour des raisons règlementaires et sanitaires. Le règlement de service indique qu'en cas de fuite, les interventions techniques, pour travaux de réparation, sont de la responsabilité du délégataire du service de l'eau uniquement. La remise en état du site, après réparation, est à la charge du propriétaire de l'habitation.

Compteur général : pour tout groupement d'habitations (lotissement, immeuble, voie privative...) un compteur général doit être mis en place, en plus des compteurs individuels de chaque habitation. La souscription d'une convention dite « loi SRU », entre le groupement des usagers et le délégataire du service de l'eau potable, est impérative. Ainsi, la détection d'une fuite peut être facilitée par la comparaison des volumes d'eau transités dans les compteurs ; lorsque tout va bien, la somme des volumes d'eau mesurés par chaque compteur individuel doit être égale au volume d'eau mesuré au compteur général.

Conduite publique en domaine privé : une convention de passage doit être établie entre la Commune et le propriétaire de la parcelle.

Demande de branchement neuf : un formulaire est à retirer aux services techniques de la Commune (allées Paul Avon). Après instruction de la demande, les travaux peuvent être exécutés par une entreprise agréée, sous contrôle du délégataire du service, aux conditions tarifaires du contrat de délégation du service eau potable.

Ce qu'il faut savoir sur l'Assainissement :

Séparation des branchements : les rejets d'eaux usées domestiques (cuisine, salle de bain, wc) et des eaux pluviales (toitures, terrasses...) doivent être séparés obligatoirement et donc ne se font pas par la même canalisation.

Egouts bouchés : lorsque la cause de l'obstruction se situe en domaine privé, l'intervention est à la charge de l'usager. Si ce dernier fait appel au délégataire du service, l'action se fera aux conditions tarifaires annexées dans le contrat de délégation du service assainissement.

Conduite publique en domaine privé : une convention de passage doit être établie entre la Commune et le propriétaire de la parcelle.

Demande de branchement neuf : un formulaire est à retirer au service technique de la Commune (allée Paul Avon) ; après instruction de la demande, les travaux peuvent être exécutés par une entreprise agréée, sous contrôle du délégataire du service, aux conditions tarifaires du contrat de délégation du service assainissement.

Ce qu'il faut savoir sur l'assainissement non collectif (ANC) :

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est de la compétence de la Communauté de Communes « Ardèche Rhône Coiron ». Pour toute demande de dossier, lors d'une construction neuve ou pour une réhabilitation du système d'assainissement individuel d'un bâtiment existant, un formulaire peut aussi être retiré auprès du service « urbanisme » de la Commune du Teil.

Le contrôle de l'ANC est obligatoire. Le rapport de contrôle est nécessaire en cas de vente ou lorsqu'il y a changement de propriétaire ; sa durée de validité est de 3 ans.

Présentation du service propreté

Présentation du service :

L'équipe de propreté urbaine composée de

- Laurent ROBERT
- Pascal ROBERT,
- Gilles PASCAL,
- Sylvie MICHEL
- Vincent BERNARD,
- Dimitri MATHON, responsable de l'équipe.



Les missions du service :

Le service a en charge le nettoyage des rues et trottoirs afin de maintenir la ville propre.

L'ensemble de l'équipe a aussi la responsabilité de l'entretien du marché hebdomadaire, des cimetières, des cours d'écoles, des canisites et des aires de jeux .

Le service est aussi équipé d'une balayeuse conduite par Sylvie MICHEL qui parcourt les rues de la ville afin de nettoyer les chaussées et caniveaux.



Ils interviennent sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, pour palier à l'augmentation de la surface à entretenir, ils sont aidés par une entreprise d'insertion qui intervient dans les quartiers selon un planning défini à l'année. Cette dernière s'occupe notamment du désherbage des rues, de leur balayage et du nettoyage des grilles et avaloirs. A termes, la Régie de territoire viendra compléter l'intervention de cette équipe.

Si les agents contribuent grandement à la propreté de la commune, celle-ci ne peut être totale sans la participation de tous, qui passe notamment par le respect de leur travail, l'utilisation des canisites et corbeilles à papier, le désherbage le long des façades, le tri des ordures ménagères et l'amenée des encombrants à la déchèterie.

Renouvellement urbain

Un projet global pour le centre ville du Teil



Place Pierre Sénard - Espace 26 (2011)

Pour un centre-ville attractif et dynamique :

Dans le cadre du contrat de ville, le centre-ville du Teil fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain qui permettra à la collectivité et à la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron de bénéficier des financements de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour mener un projet global de revitalisation du quartier.

Pour quels objectifs ?

Dans une vision dynamique à 10/15 ans, cette intervention vise à redynamiser le centre-ville en passant la valorisation de ses qualités commerciales, artisanales et de services. Elle portera notamment sur l'amélioration des nombreux équipements publics culturels et touristiques qui composent le centre-ville (travaux du temple en cours) mais aussi sur les problématiques de vacance des logements et des commerces.

Consacré à l'habitat à 50%, ce projet d'ensemble permettra aux pouvoirs publics d'intervenir sur le commerce, les espaces publics ou encore les voiries afin d'**améliorer le cadre de vie en centre-ville**.

Afin de définir au mieux le projet global, un ensemble d'études sera mené au cours de cette année, portant sur la mise en œuvre d'une réelle stratégie de développement économique, sur la valorisation des équipements afin de favoriser l'accès aux services publics et culturels pour tous, ou encore la dégradation importante du patrimoine bâti dans le centre-ville. Ce sera aussi l'occasion d'améliorer l'image du centre-ville bien souvent dévalorisée afin de valoriser les atouts du quartier.

Un quartier pensé par ses habitants :

C'est un projet de longue durée. Aussi, la volonté de l'équipe municipale est d'associer au maximum les habitants aux réflexions menées autour du projet. D'abord, les habitants concernés directement puisque résidents dans le centre-ville, mais aussi ceux qui le pratiquent, y consomment, etc.

Initiée sur l'espace Garibaldi et dans le secteur Kléber dans

un premier temps, la participation des habitants à la construction du projet sera élargie à l'échelle du centre-ville. Une **Maison du projet** sera installée rue de la République où chacun pourra se renseigner sur le projet de renouvellement urbain, échanger avec les techniciens et professionnels de l'aménagement. Les habitants et usagers pourront profiter de cet espace autour d'ateliers participatifs thématiques, de réunions publiques ou encore de conférences. Lieu fédérateur et ouvert à tous, la Maison du projet devrait voir le jour au cours du 2e semestre 2017.

Une équipe projet au complet :

En février dernier, Harmonie Dufraisse a été recrutée au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron en tant que chef de projet pour piloter et coordonner le projet de renouvellement urbain. Les services de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (habitat, économie, etc.) mais aussi de la commune (culture, espaces verts, urbanisme) apporteront leurs compétences pour mener à bien le projet.

Actuellement au stade protocolaire, les études donneront lieu à l'élaboration de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain qui viendra figer le projet global. La signature de celle-ci est prévue début 2018. La convention permettra d'échelonner les différentes interventions prévues sur l'habitat, le commerce, les espaces publics sur plusieurs années.



Harmonie Dufraisse - Chef de Projet ANRU

Travaux

Entretien des chaussées : rue Henri Lextrait, rue Camille Claudel et rue Jean Vernet dit du Vivarais



L'allée Henri Lextrait, ancien chemin du Dépôt, sera refaite cette année depuis le pont SNCF chemin de Chauvière jusqu'au niveau du bâtiment de La Rotonde. Les accès au plateau seront encore améliorés : les travaux réalisés en 2016 sur une portion du chemin des Helviens se poursuivront

cette année 2017 par la reprise du revêtement de la rue Camille Claudel et le rétablissement de cette rue sur les enrobés neufs du chemin des Helviens. Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites hydrauliques, le revêtement des rues Jean Vernet, Vivarais et Ambroise Croizat sera repris. Des entretiens plus ponctuels sur différents chemins ou différentes voies seront également réalisés.

Zone de La Rotonde : le chantier se poursuit

Après l'ouverture du magasin Bricomarché au mois de Mai, l'Intermarché devrait ouvrir ses portes au mois de juin 2017. D'autres enseignes ont prévu de s'installer dans cette nouvelle zone et notamment la société d'assurances Aviva ainsi que la concession automobile Peugeot. Des travaux de terrassements ont commencé pour ces entités en mars dernier.



Les travaux de revêtements de chaussée auront lieu au mois de juin concernant le tronçon sud de l'Allée Henri Lextrait (ex chemin du Dépôt).

Rue Jean Vernet, rue du Vivarais et rue Ambroise Croizat



Comme annoncé en décembre dernier, une réunion publique s'est tenue sur le site en novembre 2016 afin de présenter aux riverains les différents travaux envisagés. Ces travaux concernent le remplacement des conduites et branchements d'eau potable et d'assainissement d'eaux usées. Ils permettent aussi la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales menant à la séparation des eaux pluviales et usées dans deux réseaux distincts afin d'éviter, notamment, les inondations générées en partie avale, chemin de l'Olivière (débordement des fossés et mise en charge des réseaux lors des fortes pluies).

Ces travaux assurent également l'élimination et le remplacement de branchements d'eau potable, actuellement encore en plomb,

la réfection des revêtements de chaussées, le traçage de zones de stationnement.

La fin de ces travaux est prévue pour fin septembre 2017.

Zone Entre Pont et Rhône

La zone Entre Pont et Rhône continue de se développer et après l'installation de la boucherie Thierry et de son restaurant du boucher, de la boulangerie Marie Blachère, du Tabac presse l'Anthoène, de la pâtisserie Viallet, de l'opticien Chazallon, du salon de coiffure



Le Boudoir, de l'agence immobilière ORPI et du marchand de fruits et légumes Authentique Primeur, un nouveau bâtiment est actuellement en construction et devrait accueillir un cabinet d'orthodontie ainsi que différents autres commerces.

Avenue de l'Europe : les travaux ont démarré



Les premiers coups de pioche concernant la réalisation d'un second bassin d'orage sur la commune ont été donnés en mars dernier.

De construction similaire au premier bassin construit Stade Etienne Plan, le bassin d'orage situé entre l'avenue de l'Europe

et la déviation RD86, quartier Grange Mathon, aura une capacité de 300 m³ et permettra lui aussi, de dévier et de stocker les effluents en cas de fortes pluies, avant de les renvoyer vers la station d'épuration et de limiter les rejets directs vers le milieu naturel.

Les travaux avenue de l'Europe se déclinent en différents marchés :

- Le remplacement d'une conduite d'assainissement d'eaux usées d'un diamètre trop petit, sous le passage SNCF de l'Olivière (passage inférieur entre le chemin de l'Olivière et l'Avenue de l'Europe).
- Le remplacement de la même conduite depuis l'avenue de l'Europe, et à travers champs, jusqu'en limite de déviation RD86.
- La réalisation de tous les réseaux nécessaires à l'amenée des effluents dans le bassin d'orage, puis ensuite sur le réseau principal ainsi que les équipements de pompage du bassin d'orage.
- La construction du génie civil du bassin d'orage et du local technique de maintenance qui en dépend.
- Le revêtement de chaussée de l'avenue de l'Europe entre le passage de l'Olivière et l'agence exploitation Enedis (ex EDF).

Pour compléter ces travaux, un traçage de cheminement piéton, tout particulièrement pour les collégiens et les lycéens, sera réalisé en bordure de cette nouvelle chaussée.

La totalité de ces travaux devrait être terminée fin d'année 2017.

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'évacuation d'eaux pluviales rue de Chastagnon et impasse des Terrasses



Lors de travaux courant 2013 rue Vincent Touchet, tous les réseaux existants d'eaux usées et d'eaux pluviales ont été repérés et raccordés.

Au niveau de la rue de Chastagnon, le réseau pluvial qui traverse le lotissement Bonnefoi a été

raccordé au réseau de la rue Vincent Touchet, sans qu'il soit constaté la présence d'eaux usées.

Pourtant, depuis ces travaux, plusieurs propriétaires nous ont alertés sur l'état du réseau d'eaux usées interne et privé de ce lotissement, mais aussi sur le fait que personne n'avait connaissance de son trajet et surtout de son point de rejet.

Sollicités pour faire des investigations et proposer des solutions, nos services sont intervenus et ont constaté que seul un réseau unitaire reprend à la fois des eaux pluviales et des eaux de rejets de fosses septiques pour se raccorder ensuite sur le réseau pluvial de la rue Vincent Touchet.

Afin de répondre aux exigences sanitaires et réglementaires et pour rendre possible les raccordements d'eaux usées et d'eaux pluviales sur les bonnes conduites, un réseau d'assainissement d'eaux usées est à l'étude et sera construit rue de Chastagnon et impasse des Terrasses.

Ces travaux devraient commencer courant du dernier trimestre 2017.

Renouvellement de conduites et branchements d'eau potable Avenue Paul Langevin et Boulevard Pasteur

La bonne santé du réseau d'eau potable se mesure par le taux de rendement de ce service et depuis quelques années, malgré la réalisation de travaux et la réparation de fuites, ce rendement chute et est maintenant inférieur au seuil de rendement prévu par le décret de 2012.

Ce rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) ou le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes. De fait, les prélèvements sur la ressource en eau en sont d'autant diminués. Le décret du 27 janvier 2012 pénalise les collectivités qui ne respectent pas un seuil minimum de rendement, au regard de la consommation de leur service.

La majoration du taux de la redevance pour l'usage «alimentation en eau potable» devient applicable si le rendement est inférieur à celui prévu par les textes et si un plan d'actions pour favoriser l'amélioration de ce rendement n'est pas mis en œuvre de manière significative.

Un plan pluriannuel de travaux a été mis en place pour améliorer ce rendement et des travaux sont actuellement en cours au sud du Teil, avenue Paul Langevin et au nord, boulevard Pasteur. Ces travaux permettront le renouvellement de canalisations sur environ 1 kilomètre ainsi que l'élimination d'une cinquantaine de branchements en plomb.

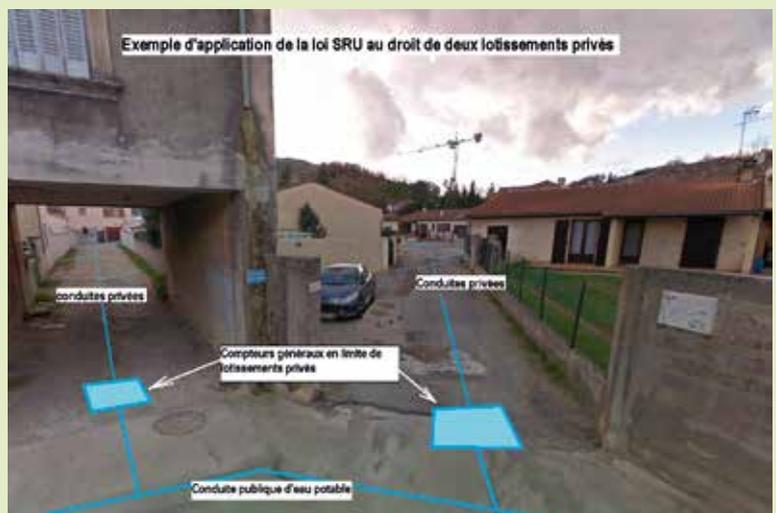


Loi SRU, individualisation de compteurs d'eau et mise en place de compteurs généraux

Conformément au cadre législatif de la loi SRU du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, un point a été fait sur la gestion des abonnements d'eau potable des bâtiments collectifs, des résidences, des lotissements ou groupements d'habitations privés sur l'ensemble du territoire de la commune du TEIL. En effet, le règlement de service de l'eau potable de notre ville ainsi que le contrat de délégation de ce service confié à la société SUEZ, précisent que la commune du Teil est responsable des réseaux sous domaine public et ce, jusqu'au compteur. Ce compteur doit être positionné en limite de propriété et tout équipement, réseau ou branchement se trouvant sous le domaine privé est sous la responsabilité des abonnés.

Aujourd'hui, sur l'ensemble de notre territoire, un nombre important de résidences, lotissements ou groupements d'habitations privés ne sont pas équipés de compteur d'eau potable en limite de propriété, ce qui pose problème pour la gestion des consommations, pour la détection des fuites, pour les réparations ou pour l'entretien des conduites lorsque cela est nécessaire.

Le nombre grandissant de fuites, et notamment sous domaine privé avant compteur, fait diminuer le rendement du réseau : la production totale d'eau potable augmente mais le volume facturé des consommations diminue depuis quelques années de manière importante.



Les services de l'agence de l'eau du département de l'Ardèche appliqueront une taxe supplémentaire sur le prix de l'eau potable si ce rendement ne remonte pas à un niveau réglementaire de 65% (actuellement, il est de moins de 60%).

Pour répondre à ces problèmes, la collectivité se doit de tout mettre en œuvre pour améliorer ce rendement par ses investissements sous le domaine public et par le contrôle de l'étanchéité des réseaux sous domaine privé.

Concernant ces derniers réseaux sous domaine privé, les situations doivent être étudiées au cas par cas, afin de respecter la loi, mais dans la plupart des cas, la pose d'un compteur général en limite de propriété s'impose.

Dans ce cas, les compteurs individuels dans chaque logement sont conservés pour la gestion de consommation de chaque abonné.

Le différentiel de consommation entre le « compteur général » et la somme des différents « compteurs individuels » est alors facturé au gestionnaire de l'immeuble, du lotissement ou du groupement d'habitations (Syndic, Copropriété, association, etc). Ceci implique la création de ces syndicats ou associations dans le cas où ils n'existent pas encore.

Suite au recensement des groupements d'habitations non équipés de compteur général en limite de propriété, la collectivité a décidé d'investir dans la construction d'abris compteurs. Il revient ensuite au collectif privé de prendre un abonnement pour la mise en place de compteur général.

Des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation de ces abris compteurs. Un courrier sera transmis aux différentes personnes concernées par l'obligation de constitution d'un collectif privé et d'abonnement pour un compteur général.

Une convention sera ensuite établie entre la société SUEZ et les abonnés.

Le relevé des index des compteurs individuels et général sera fait via un système de radio-relève ou télé-relève afin d'enregistrer simultanément tous les index et pour pouvoir éventuellement déceler des écarts et donc des fuites.

Pour toute question, vous pouvez contacter Monsieur Dominique ROBERT au centre technique municipal : 04 75 92 22 26.

Deux projets Ardèche Habitat en cours :

• Résidence Le Teillaret (Boulevard Pasteur) :



Les anciens locaux de la gendarmerie du Teil, situés boulevard Pasteur, sont maintenant en travaux depuis le début d'année et donneront naissance à la résidence Le Teillaret d'ici la fin juillet.

Le montant global de l'investissement privé (Ardèche Habitat) est d'environ 3,87 million d'euros.

Il s'agit de la réalisation de 27 logements locatifs (1 T2 ; 2 T3 ; 16 T4 et 9 T5), de 5 garages ainsi que

l'aménagement d'un local qui sera mis à disposition de la commune en rez-de-chaussée d'un des bâtiments. Ce local qui pourrait notamment permettre au comité de quartier de se réunir.

Sur les 27 logements, 21 disposeront d'un chauffage collectif avec production d'eau chaude sanitaire par des panneaux solaires.

Enfin deux locaux professionnels sont à vendre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ardèche Habitat.

• Résidence Les Traverses (Allée Louis Lacrotte) :

Ce programme consiste en la réhabilitation d'une ancienne résidence SNCF datant des années 1930, dans laquelle étaient logées les familles des cadres de l'entreprise.

Le projet prévoit de transformer le bâtiment actuel en 6 logements, ainsi que la construction de 5 maisons individuelles. Au final c'est une résidence de 11 logements (1 T2 ; 5 T3 ; 3 T4 et 2 T5) et 11 garages qui verra le jour en 2019.

Le montant global de l'investissement privé (Ardèche Habitat) est d'environ 1,65 million d'euros TTC.



BRASSERIE LE DUFF

98 rue de la République - www.brasserie-leduff.com

Tél. : 06 15 83 73 78

Entrepreneur et brasseur dans l'âme, Gerome LE DUFF partage sa passion au travers de ses bières artisanales et expérimentales. Brune, blonde, rousse, il s'attache à créer des bières d'exception avec des produits d'exception, pour le plaisir de chacun.



Son projet ne se limite pas à la production de ce nectar, mais aussi à la création d'un atelier bières, où petits et grands, de plus de 16 ans, pourront découvrir les secrets de ce breuvage, et brasseront leurs propres

bières en sélectionnant soigneusement leurs malts, houblons, levures, et en ajoutant leur petite touche personnelle.

Son dernier objectif qui lui tient à cœur : l'environnement. Le but à terme est de n'utiliser que des ingrédients de l'agriculture bio et raisonnée. Mais l'environnement ne se limite pas qu'à ce seul critère, l'impact des détergents et l'utilisation d'eau, en quantités doivent être pris en compte. Ce qui l'amène à trouver une solution durable pour le nettoyage de sa brasserie, tout en respectant les standards sanitaires, pour produire une bière parfaite.

N'attendez pas, rendez lui visite afin de partager avec lui sa passion !

SNACK ROUTE 66

Place Pierre Semard

Tél. : 04 75 92 55 24



Rouvert depuis le 1er décembre, Place Pierre Semard, l'Equipe du snack sera heureuse de vous accueillir pour déguster des burgers, des américains ou bien encore des pizzas dans un restaurant remis à neuf et une décoration « Route 66 ».

PHILIPPE : COIFFEUR HOMME, BARBIER ET ESTHÉTIQUE POUR HOMME.

27 bis, rue de la République - Tél. : 04 75 52 19 73.

Originaire de Nice mais Teillois d'adoption depuis 17 ans, Philippe IBARS décide de s'installer au centre-ville du Teil en juillet 2011 en rachetant le dernier salon de coiffure pour homme à Daniel Nogier, plus connu sous le surnom de « Raoul ».



Un premier déménagement au 64 rue de la République lui permet d'agrandir une première fois le salon initial.

Philippe, passionné par son métier, propose toujours des prestations de coiffeur homme et remet au goût du jour le travail de barbier. La mode pour cet attribut masculin fit le reste ! En juin 2015, Diana est venue renforcer l'équipe.



Pour répondre toujours mieux à la demande de la clientèle, en décembre 2011, un nouveau déménagement au 27 bis, rue de la République (l'adresse actuelle) a eu lieu et Sandrine est venue rejoindre Diana et Philippe.

Sur une surface de près de 100m², c'est désormais un lieu totalement dédié à ces Messieurs qui a été créé

puisque l'équipe de Philippe Coiffeur Barbier et Philippe Homme Institut propose aujourd'hui des services de coiffeur homme, barbier et esthétique pour homme. Ces dernières prestations vont du soin du visage en passant par les soins corporels, les enveloppements, les modelages visages et corps ainsi que les épilations toutes zones. Et cette année Philippe et son équipe seront présents au Salon du Mariage chez nos voisins, à Rochemaure.

Messieurs, vous n'avez plus qu'à prendre rendez-vous, toute l'équipe vous attend pour prendre soin de vous !

BRICO MARCHÉ

Chers clients,

notre magasin a fermé ses portes

le samedi 22 avril 2017 à 19h

Toute l'équipe vous donne rendez-vous
à la nouvelle adresse :

Zone d'activité La Rotonde

Route du Dépôt

07400 LE TEIL

le 3 mai 2017 dès 8h30

Groupe Socialiste et apparenté

Voici maintenant trois ans que vous avez renouvelé votre confiance, nous témoignant votre satisfaction de l'action menée sous le mandat précédent et votre volonté de la voir se poursuivre pour une ville toujours plus attractive et dynamique.

Les contraintes sont nombreuses et les défis à relever sont importants mais nous travaillons chaque jour à répondre à vos préoccupations :

- Créer de l'emploi en confortant et en amplifiant l'activité de nos entreprises, de nos commerces et de nos artisans ;
- Accompagner la création ou la reprise de commerces de proximité et de qualité ;
- Améliorer le cadre de vie par lancement du programme de renouvellement urbain dans le centre-ville ;
- Démarrer le chantier du contournement du Teil et du giratoire de la Sablière ;
- Poursuivre des aménagements (placettes, routes...) dans les différents quartiers ;
- Permettre la réussite éducative de nos enfants ;
- Mettre en place une offre culturelle de qualité, de proximité et accessible à tous dans nos équipements modernisés ;
- Soutenir les associations et les bénévoles ;
- Organiser de nombreuses manifestations et moments de rencontres tout au long de l'année.

Nous continuons à travailler dans cette direction, dans celle du développement de notre commune et de vous tous, les habitants avec des projets concrets accomplis avec l'ensemble des agents municipaux sans lesquels rien ne serait possible.

Nous sommes déterminés à poursuivre le travail engagé en étant toujours à votre écoute et en construisant les projets en plein cœur de vos quartiers, avec vous.

Nous vous rappelons que nous, élus de la majorité, nous nous tenons à votre disposition pour des moments de rencontres et d'échanges, individuels ou collectifs.

Groupe communiste et républicain

Article non communiqué au jour de parution.

Groupe d'opposition

« Le Teil Bleu Marine »

Article non communiqué au jour de parution.

Groupe d'opposition

« Le Teil, Notre Défi »

Rachel COTTA - Yves CHAMBERT - Mireille SCHMITT - Jacky ROCHE

La Cuisine du Chef !

Ne vous méprenez pas ! Il ne s'agit pas de la dernière émission télévisée traitant de l'art culinaire ! Mais bien plutôt l'art du secret et de la dissimulation, qui habite notre Maire lors de la présentation des budgets.

Toutes les années, nous protestons contre une note de synthèse incomplète et peu précise, empêchant la tenue d'un débat d'orientation budgétaire utile. C'est le signe d'une mauvaise volonté récurrente à jouer la transparence financière. Cela permet de « sortir » du débat les chiffres gênants... Ce n'est pas un mensonge, c'est une tromperie. C'est une des nombreuses irrégularités révélées par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui vient de publier son rapport sur la gestion de la commune du Teil. C'est une analyse purement comptable, objective et non partisane. A consulter sur le site de la mairie et celui de la CRC.

Ce rapport est accablant, révélant une somme incroyable d'irrégularités, d'erreurs de calcul, de fausses imputations comptables. A la mairie, la gestion interne est fantaisiste. Il n'y a aucune politique RH, aucun suivi du temps de travail, aucun décompte des autorisations d'absence. Même le niveau réel des effectifs est incertain. La situation financière reste préoccupante.

Chef ! En guise de cuisine, c'est de la tambouille !

Présentation de l'association «Les Chevaux du Paradis»



L'association «Les chevaux du Paradis», loi 1901, a été créée le 13 juillet 2014 par Monsieur François Astorga en qualité de président, Madame Alicia Astorga en tant que secrétaire et Madame Lucile Sarian en tant que trésorière.

Cette association permet à tout passionné d'équitation de passer des journées auprès des chevaux et poneys, de s'en occuper, d'apprendre à les monter, de s'évader, mais aussi de partager de bons moments entre petits et grands.

Les différentes activités, mais également l'ambiance familiale qui y règne, donne lieu à de nombreux goûters, anniversaires, repas, sorties...

De plus, la présentation d'un spectacle pour Noël ou encore un défilé dans la ville du Teil à l'occasion d'Halloween, a permis de montrer les acquis des petits comme des grands adhérents à leurs proches ainsi qu'aux autres spectateurs, depuis leur arrivée.

Cette association a été créée pour permettre à chacun de profiter du monde du cheval à des tarifs accessibles.

L'association et ses membres participent également à l'entretien de la commune du Teil deux fois par an, dans la joie et la bonne humeur, en organisant un nettoyage de l'île Rigaud (entre le Rhône et la déviation).

Pour les plus grands, cette association apprend à entretenir la bonne qualité de vie des chevaux, par exemple agrandir les parcs ou les entretenir.

Dans un proche avenir, l'association possédant du terrain en Camargue pour les chevaux, pourra proposer aux cavaliers de passer des week-ends à faire des randonnées au bord de la mer.

Toute personne aimant les chevaux est la bienvenue dans l'association «Les Chevaux du Paradis».

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur François Astorga au :

06 18 34 51 06.



Agenda des animations

EXPOSITION



Du 12 mai au 8 septembre
Musée de la Résistance
Exposition « Une vie de Maquisard »
Dessins et aquarelles de
Christian Disandro
*Un cycle d'évènements sera proposé
autour de l'exposition en partenariat
avec la Médiathèque intercommunale
Robert Chapuis.*

MAI 2017

Lundi 1^{er} mai

Boulodrome Marc Jouve

Concours de boules. Ouvert à tous - tirage à la mûlée - Prime de 800 euros.

Organisé dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

Gratuit - Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69

Mercredi 3 mai

Résidence Les Peupliers

Animation musicale : groupe «Dédou».

Organisée dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

Gratuit - Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69

Jeudi 4 mai

Matin - Animation du marché hebdomadaire

Pëna - Organisée dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes - Gratuit.

Vendredi 5 mai

Salle Paul Avon - 14h00

Cabaret humoristique : « A perdre la raison ».

Organisée dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

10 € - Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69



Samedi 6 mai

Gymnase Pierre de Coubertin - 20h15
HB 07 contre LA MOTTE SERVOLEX HB.

Du 29 avril au 6 mai

Des ateliers et un concert par les Valientes Gracias.

La Cumbia - Concert le 6 mai - Stade Nané rouvière (La Violette) Le Teil.

Concert / Cumbia féministe !

Valientes Gracias « Palabras de La Violeta »

Les partenaires : les Valientes Gracias, la Smac 07, le centre social, les services de la Ville du Teil (culture, techniques, sport, médiation), l'amicale loisir de La Violette, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Samedi 6 mai

Salle Paul Avon - A partir de 19h00

Repas dansant organisé par le Sporting Club Melassien

(+ châteaux gonflables pour les plus petits).

Réservation avant le 20 avril

(Eric Giry : 07 83 53 07 22)

12 € adulte et 5 € jusqu'à 12 ans (paëlla - dessert + vin).

Dimanche 7 mai

Salle Paul Avon - 14h00

Thé dansant : Orchestre David Firmin.

Organisé dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

Entrée : 11€

Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69

Lundi 8 mai

Cérémonie patriotique. Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

- 10h00 : Défilé en ville - Départ Place Pierre Sémard
- 10h20 : Cérémonie officielle devant le Monument aux Morts.

Mercredi 10 mai

Salle du Conseil

14h30

Conférence Temps Libre :

« Magnétisme, radiesthésie, comprendre ? »
par Stéphanie Crozier



Dimanche 14 mai

Boulodrome Marc Jouve - 9h00

Exposition de voitures anciennes

(en la présence de Raphaël Astier et sa nouvelle voiture).

Organisée dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes - Gratuit

Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69.

Dimanche 14 mai

Salle Paul Avon

14h00

Concert : REYNO CHANTE SARDOU

(au profit du Foyer Alice Avon)

Organisé dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

15€ - Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69.



Dimanche 14 mai

Stade Emile Deydier - 15h00

SC Mélas contre Antraigues FC.

Lundi 15 mai

Siège de la Communauté de Cruas - 18h00

Conseil Communautaire.

Mercredi 17 mai

Boulodrome Marc Jouve - 15h00

Art du cirque : LES QUAT'FERS EN L'AIR

Organisé dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes. Gratuit

Infos : 06 03 57 17 06 ou 06 81 73 26 69.

Vendredi 19 mai

Fête des voisins

Inscription en mairie au 04 75 49 63 20.



Samedi 20 mai

Salle Paul Avon - 19h30



La comédie Music-hall : CABARET LE CASTEL

Coupe de champagne et gâteau offerts
Organisée dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes.

15€
Infos : 06 03 57 17 06
ou 06 81 73 26 69
10 places à gagner auprès des commerçants du Teil.

Samedi 20 mai

Gymnase Pierre de Coubertin - 20h15

HB 07 contre HBF3M (HB Féminin Montpellier Méditerranée Métropole).

Samedi 20 mai



Journée citoyenne

«Opération nettoyage des sentiers de promenade»

Toutes les informations

sur :

www.mairie-le-teil.fr

Dimanche 21 mai

Entre les communes de Gras et Valvignères

Trial d'Intras

Organisé par le Moto Club Teillois.

Samedi 27 mai

Rendez-vous à 11h devant la plaque Jean Moulin
Cérémonie patriotique.

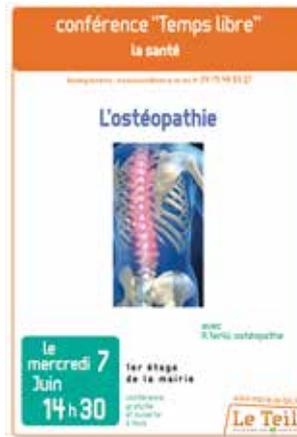
Anniversaire de la première réunion du Conseil national de la résistance.

JUIN 2017

Mercredi 7 juin

Salle du Conseil - 14h30

Conférence Temps Libre.



Dimanche 11 juin

Gymnase Pierre de Coubertin - Toute la journée

Le Teil Oasis Tennis de Table : TOP OPEN finale Drôme-Ardèche (compétitions jeunes).

Environ 150 jeunes soit 20 tables.

Lundi 12 juin

Siège de la communauté de Cruas - 18h00

Conseil Communautaire.

Samedi 17 juin

Place Garibaldi - 18h

Les Préalables du Festival d'Alba la Romaine.



Samedi 17 juin

Amicale Laïque de Mélas

Ecole Publique de Mélas

Fête des écoles.

Dimanche 18 juin

Rassemblement à 11h devant la mairie

Cérémonie patriotique

Anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle depuis Londres.

Mardi 20 juin

Salle Paul Avon

De 8h30 à 12h30

Don du sang.



Vendredi 23 juin

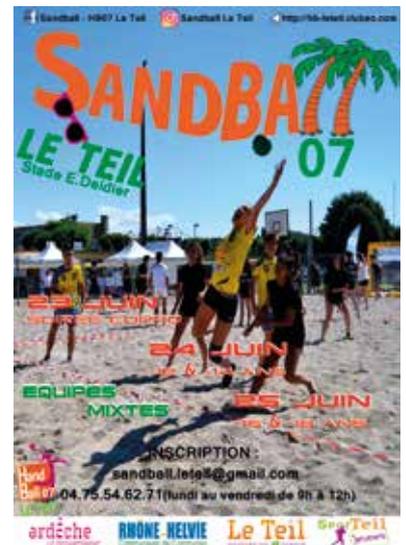
Place Pierre Sémard et Ecole du Centre

Fête de la Musique.

Vendredi 23 - Samedi 24

et **Dimanche 25 juin**

Tournoi de Sand Ball par le HB 07.



Vendredi 30 juin

Parking Salle Paul Avon - A partir de 16h30

Kermesse de l'école élémentaire et maternelle du Teillaret.

(ATTENTION : réservation repas avant le 30/04 au 06 18 24 70 39)

Le Bus Santé et son dispositif de dépistage itinérant a pour objectif d'améliorer et de faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie diabétique, principale cause de cécité en France.

Ce dépistage est destiné aux personnes diabétiques n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation d'ophtalmologiste prévue.

A cette occasion, le rétinographe permettra également de dépister la dégénérescence maculaire liée à l'âge et le glaucome.

Le Bus Santé stationnera dans notre commune le Jeudi 29 et Vendredi 30 juin 2017 toute la journée devant la salle des fêtes de la mairie.

Agenda

JUILLET 2017

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet
Terrain de Moto Cross (cartonnage)

Samedi : Courses d'obstacles.

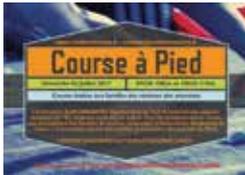
Dimanche : 2 courses

(1 semi-marathon + 1 10 km)

Organisé par l'association RUN FOR



MEMORY et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Teuil.



Ma passion : Valbert Pissier - La Souche Thierry - Nézo Le Teil - Gérard Raynal Viviers - Marie du Teil - CSUG 07

Inscris-toi vite !

www.runformemory.fr

Cette course à pied avec les différents parcours disponibles sera menée en nombre de concurrents !
Sur sa 1^{re} année, elle ne sera plus que sa 1^{re} édition !
A 13 Km de la zone d'activités de Montélimar-Sud, à 10 km de la nationale 7, dans le département de l'Ardèche, est organisé un dix kilomètres et un semi-marathon.
Le village course sera installé dès le samedi 30 juin 2017 dans les allées du TEIL.
Pour rappel, un grand bric-à-brac sera organisé avant tous les participants ! De nombreux prix sera à gagner ! Tirage au sort prévu à 7h00 le dimanche. Si tu souhaites trouver un logement, tu devras te rendre sur une liste d'attente et de camping partenaires disponibles plus.
Ton temps de course sera bien entendu communiqué sur votre smartphone après la course.
Ton pack course comprendra un tee-shirt collector, une bonne boisson et une surprise !

Association RUNFORMEMORY, 100 rue de la Poste, 27400 LE TEIL, runformemory@runformemory.fr, www.runformemory.fr

Lundi 3 juillet

Siège de la Communauté de Cruas - 18h00
Conseil Communautaire.

Mercredi 5 juillet

Eglise de Mélas - 18h00
Festival Cordes en ballade.

Jeudi 13 juillet

Place Pierre Sémard - Soirée
Fête républicaine et repas en soirée.

AOÛT 2017

Lundi 21 août

Cérémonie d'anniversaire du crash d'un avion militaire au quartier de Mélas le 21 août 1945.

Mardi 22 août

Salle Paul Avon - De 15h à 19h
Don du sang.



SEPTEMBRE 2017

Samedi 9 septembre

Lieu à confirmer

Journées du Patrimoine : programme en cours d'élaboration.

Samedi 9 septembre

Montée du Château

Course de caisses à savon.

Organisée par Team KCM et l'Amicale des Pompiers de Le Teil.

Vendredi 15 septembre

Salle du Conseil - 1800

Accueil des nouveaux arrivants.



A noter que tout au long de l'année, de nombreuses animations culturelles sont également organisées en partenariat avec :

- Présences Photographiques,
- la SMAC 07,
- la communauté de communes Rhône Helvie
- le CCAS.

Les informations sont mises en ligne sur le site www.mairie-le-teil.fr ou sur la page facebook « commune Le Teil ».

RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS



Vous avez 20, 30, 40 ou 50 ans.

Vous avez envie de vous investir pour la défense de votre territoire, de vos amis, de vos proches. Vous êtes dynamiques, vous aimez les activités sportives, la convivialité, l'entraide, vous avez l'esprit d'équipe et vous avez du temps de libre.

N'hésitez pas à prendre contact avec moi, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours du TEIL recrutent.

Mon équipe et moi-même aurons le plaisir de vous renseigner et de vous éclairer sur les démarches à entreprendre pour nous rejoindre.

« Lieutenant Jérôme Alcazar, chef du centre d'incendie et de secours du Teil »

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
Rédaction : Mairie Le Teil
Photos : Mairie Le Teil
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur :
www.mairie-le-teil.fr

ou sur notre page facebook :
Commune Le Teil



PARCOURS DANS LES ARBRES

 accessible à tous avec sa
 ligne de vie continue !
 A partir de 2 ans
06 41 48 44 30
 15 Montée du Château - 07400 LE TEIL


AJD Nettoyage
 Entreprise de Propreté
DEVIS GRATUITS
 Entretien courant - Remise au propre - Nettoyage surfaces vitrées
 et panneaux solaires - Nettoyage à l'eau pure - Nettoyage haute pression
 Z.I. Sud - Avenue de l'Europe - 07400 Le Teil - 06 52 29 89 05
 ajd.nettoyage@yahoo.fr - www.ajd-nettoyage.fr

SECURITEST
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CHAMORRO MICHEL - Responsable du centre
NOUVELLE ADRESSE :
 Pôle Activité la Rotonde - Allée Henri Lextrait
 07400 LE TEIL - Tél : 04 75 49 06 31
 socotat@wanadoo.fr
 Entreprse indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

ASCI
 MAÇONNERIE GENERALE
 MAISON INDIVIDUELLE
 LE TEIL 07
 têt : 06 37 18 71 17
 ferhat07@live.fr
LE TEIL
 Tél : 06 37 18 71 17
 ferhat07@live.fr

Pompes Funèbres Marbrerie

SILHOL
 Organisation complète des obsèques
 Contrats obsèques - Chambre funéraire
 Marbrerie - Gravures
 VILLENEUVE-DE-BERG - LE TEIL
 Tél. 04 75 90 21 90
 pompesfunebressilhol@orange.fr

et sa filiale Génie-Civil
JOUANNY
EUROVIA
 VINCI
 Agence
DROME ARDECHE
 25, Chemin de Saint-Pierre
 BP 20171 - ZA BTP Ripotier Sud
 07202 AUBENAS Cedex
 Terrassements
 Assainissement
 Travaux routiers
 Aménagements de plateforme
 Parkings

 etudes.aubenas@eurovia.com
 Tél : 04 75 89 81 70



Réussissez
 vos soirées télé...

MINIZAP

MAGAZINE TV GRATUIT

Service commercial

 **04 75 51 88 40**